

Centrale hydroélectrique d'Articol

Projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur le torrent d'Articol
situé sur la commune d'Allemond en Isère

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Au titre des articles R181-1 et suivant du code de l'environnement

ETAPE 3 – Description du projet

Pièce 3.3 Synthèse des propositions de prescriptions à l'initiative du pétitionnaire



06/11/2025

LISTE DES PIÈCES ÉTAPE 3

Sommaire pièce 3.3 – Proposition de prescriptions

1. PROPOSITION DE PRESCRIPTIONS A L'INITIATIVE DU PETITIONNAIRE 3

N° PIECE	Réf cerfa	TITRE	PROJET CONCERNE	Dans ce document
PIECE 3.1	4.1.1 à 4.1.3 + PJ 46	Fichier description du projet	OUI	
PIECE 3.2	PJ 7	Note de présentation non technique du projet	OUI	
PIECE 3.3	PJ 8	Synthèse des propositions de prescriptions à l'initiative du pétitionnaire	OUI	x
PIECE 3.4	PJ 3	Justificatif de la maîtrise foncière	OUI	

1.1 PRESCRIPTIONS DÉTERMINÉES DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE D'IMPACT 3

1. Proposition de prescriptions à l'initiative du pétitionnaire

1.1 Prescriptions déterminées dans le cadre de l'étude d'impact

L'étude d'impact a mis en évidence des enjeux. Le pétitionnaire souhaite construire un ouvrage parfaitement intégré dans son environnement et propose donc pour cela de respecter les prescriptions suivantes. Ces mesures sont détaillées dans le chapitre 7 Mesures ERCA de l'étude d'impact où elles sont détaillées plus précisément.

Les prescriptions suivantes sont donc proposées à son initiative :

- **En phase études :**
 - Réalisation d'une étude d'impact
 - Equipement en mesures hydrologiques en 2 points du site pour avoir une parfaite connaissance du site et de son potentiel (enregistrement en continu sur 4.5 ans)
 - Réalisations d'inventaire piscicoles sur 3 années et intervention de 2 bureaux d'étude qui ont déterminé le débit minimum biologique à partir de 3 méthodes différentes
 - Proposition d'un débit réservé de 20 l/s supérieur au dixième du module et au QMNA5, qui correspond au débit minimum biologique évalué par plusieurs études indépendantes
 - Adaptation du tracé de la conduite et de la période de chantier pour tenir compte des enjeux environnementaux (flore, forêt, prairie), et notamment sa position en bordure de la hêtraie en partie haute
 - Implantation de la centrale loin des habitations
- **Pour la phase chantier :**
 - Calendrier de travaux adapté en fonction de l'environnement
 - Repérage et mise en défens des zones à enjeux
 - Surfaces nécessaires aux travaux optimisées en termes d'emprises et positionnement sur les zones d'enjeux moindre
 - Limitation des emprises chantiers et zones de stockage
 - Enfouissement maximum de la conduite forcée
 - Implantation de la centrale à proximité d'une piste existante
 - Réalisation d'un suivi environnemental de chantier poussé
 - Evitement d'arbres à cavités sur le tracé de la conduite
 - Mise en défens de la zone humide autour de la centrale et de son émissaire
 - Pas de stockage dans la rivière
 - Prescriptions pour éviter l'apport de plantes envahissantes
 - Prescriptions pour préserver l'Appolon et l'azurée du serpolet
 - Ensemencement des terres remaniées avec des espèces végétales locales
 - Le bois coupé sera laissé en place
 - Implantation d'aulnes à proximité de la prise d'eau
 - Les zones déboisées feront l'objet d'un plan de végétalisation
 - Pause de filets anti batracien en phase chantier
- **Pour la phase exploitation :**
 - Suivi des débits à la prise d'eau,

- Gestion automatisée des chasses qui permet d'assurer un transit sédimentaire régulier en période de hautes eaux
- Gestion automatisée et suivi à distance en continu du débit réservé
- Vanne de tête pour prévenir les risques en cas de rupture de la conduite
- Poursuite du suivi hydrologique de la rivière et mesure de température en partie aval et enregistrement des température en 2 points sur la durée d'exploitation
- Mise en place d'un suivi écologique post aménagement pour le volet terrestre et le volet aquatique
- Intégration du bâtiment dans son environnement, et gestion du bruit par construction (implantation de ventilations, conduite de restitution busée, porte ...)
- Utilisation de technologie « propres » à la centrale en limitant la présence d'huile
- Affichage du débit turbiné à la centrale pour les pratiquants du canyoning
- Affichage du débit turbiné sur un serveur distant pour les services de l'Etat
- Maintien d'un milieu ouvert à proximité de la conduite forcée qui est favorable pour la biodiversité (fauche manuelle)
- Pose de 4 de gîtes à chiroptères et 2 hibernacula pour le lézard des murailles à proximité des zones chantier